



A Vincennes, le 26 mars 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE DU FONDS DE GARANTIE

Le Fonds de Garantie s'engage aux côtés de l'association Simon de Cyrène en faveur de l'habitat inclusif pour les personnes handicapées et célèbre la pose de la première pierre des maisons partagées.

A l'occasion de la pose de la première pierre des maisons partagées de l'association Simon de Cyrène à Marseille le 28 mars, le Fonds de Garantie confirme son engagement en faveur de l'habitat inclusif pour les personnes handicapées.

Les personnes gravement blessées constituent une part importante des victimes prises en charge par le Fonds de Garantie. Celui-ci indemnise, au nom de la solidarité nationale, les victimes d'actes de terrorisme et d'infractions ainsi que les victimes de la circulation lorsque l'auteur est non assuré ou a pris la fuite.

Le renforcement de l'accompagnement des victimes, pour mieux répondre à leurs attentes spécifiques, constitue la priorité du projet de transformation du Fonds de Garantie. La charte d'investissement approuvée par sa gouvernance en 2017 prévoit la mise en œuvre d'une politique d'investissements à impact, orientée vers la meilleure prise en compte des besoins des personnes victimes d'un dommage corporel grave.

C'est dans ce contexte que le 28 mars le Fonds de Garantie et l'association Simon de Cyrène se réunissent à Marseille pour la pose de la première pierre d'un immeuble de 1800 m² de maisons partagées Simon de Cyrène.

Le Fonds de Garantie investit 4,8 millions d'euros dans trois maisons partagées. Ces maisons forment 36 studios où chaque studio comprend un coin cuisine et une douche adaptée pour les personnes handicapées. Chaque maison comprend aussi des espaces de vie communautaires.

Cette nouvelle coopération s'inscrit dans le prolongement des investissements du Fonds de Garantie réalisés à Bordeaux, Latresne et Vanves.



Visuel fourni par Simon de Cyrène

Simon de Cyrène est une association reconnue pour sa qualité dans le développement de l'habitat inclusif à destination des personnes handicapées.



Contact presse
Vincent Garofalo
07.62.20.37.23